



Présentation

Nous avons le plaisir de vous présenter ce dossier sur les femmes âgées élaboré dans le cadre d'un projet subventionné par Condition féminine Canada (programme Promotion de la femme) pour les années 2008-2011. Il s'agit d'un vaste projet qui concerne trois parcours ou « moments clés » dans la vie des femmes : la période où elles sont jeunes et celle où elles sont âgées, de même que le parcours d'immigration dans lesquels plusieurs sont inscrites. Tout au long de ces périodes ou parcours, les femmes subissent des discriminations spécifiques, en fonction notamment, de leur âge, de leur appartenance ethnoculturelle, qui affectent leur situation économique et leurs conditions de vie.

Le projet sur les âgées et sa mise en œuvre

L'objectif général du projet portant sur les âgées est d'accroître la capacité de ces dernières à identifier et contrer les obstacles qui les empêchent de bénéficier d'une réelle sécurité ou autonomie économique et d'exercer véritablement leur citoyenneté. Dans cette perspective, le projet veut rejoindre un certain nombre d'âgées, les sensibiliser et les outiller afin qu'elles puissent agir sur leur situation propre et transmettre leurs connaissances à d'autres.

Pour atteindre cet objectif, nous avons d'abord formé un petit comité de travail ayant comme première tâche de cerner les différents éléments de la problématique concernant la sécurité ou l'autonomie économique des âgées ainsi que leur intégration ou participation à la vie en société. La seconde tâche du comité a été de planifier l'élaboration du présent outil de sensibilisation afin de faire ressortir la diversité de situations que vivent les âgées et de mettre en avant certaines pistes de solution susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie. La recherche d'une plus grande égalité ou équité pour toutes les âgées constitue la trame de cet outil et la valeur fondamentale qui doit inspirer les pistes d'action proposées.

Nous avons également mis sur pied un comité plus large – un comité-conseil - composé de femmes provenant de différents milieux et préoccupées de diverses façons par les conditions de vie des femmes âgées. Jusqu'ici, le comité-conseil a été invité à enrichir la problématique, à réagir aux orientations ou propositions du comité de travail ainsi qu'à l'ensemble des textes

devant constituer l'outil de sensibilisation. Ce comité est formé d'une quinzaine de femmes dont la majorité a plus de 55 ans.

Déroulement du travail

Voici les grandes étapes de la démarche prévue sur trois ans (2008-2011) :

- **1^{ère} année** : identification de la problématique, priorisation de certains éléments, de publics cibles, élaboration de pistes de solution, de stratégies d'animation ;
- **2^e année** : production d'un numéro spécial du magazine de la Fédération des femmes du Québec, *Le féminisme en bref* (été 2009), sur les femmes âgées; production et diffusion d'un outil de sensibilisation, tournée dans cinq régions du Québec;
- **3^e année** : développement d'alliances avec des organisations mixtes de personnes âgées (rencontres avec les membres de ces organisations).

Tout au long de ces étapes, différentes activités permettront de faire le lien avec les autres parcours (jeunes et femmes de communautés culturelles) : ateliers, production de capsules multimédia et d'une trousse pédagogique sous forme de DVD.

L'outil de sensibilisation

Le présent outil de sensibilisation est le fruit de plusieurs collaborations et constitue, de ce fait, une œuvre collective. Nous remercions toutes celles qui ont contribué à son élaboration en mettant généreusement à notre disposition leur temps et leur expertise.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir abordé tous les sujets importants pour les femmes âgées, par exemple, il n'y a pas de texte portant sur l'habitat ou sur l'ensemble des violences qu'elles peuvent vivre. Il sera donc possible que, à la suite des formations, nous développiions certains autres aspects qui nous auront été signalés comme étant indispensables.

Le titre, « Citoyennes à part entière pour toute la vie », traduit bien l'éclairage que nous avons voulu donner à cet outil de formation. Pouvoir exercer sa citoyenneté représente pour les âgées un **droit** – parce qu'elles font partie d'une société - et un **défi** – parce que de nombreux obstacles et discriminations peuvent les en empêcher. (Voir, en guise d'introduction, le texte 1, de Gisèle Bourret)

Le droit (et le devoir qu'il confère) d'exercer sa citoyenneté suppose la reconnaissance de la dignité et de l'autonomie de la personne, qu'elle soit âgée ou pas, et la sécurité économique

constitue un élément fondamental pour assurer cette dignité et autonomie. C'est pourquoi, il est important d'attirer l'attention sur les inégalités économiques et la pauvreté que vivent les aînées (texte 2, de Ruth Rose et Marie-Céline Domingue). Mais il y a aussi la sécurité de sa personne que menacent toutes les formes de violence faites aux femmes aînées, en particulier la violence sexuelle et conjugale (textes 6 et 7 de Karine Tremblay ainsi que de Lyse Montminy en collaboration avec Gisèle Bourret). La façon dont les services publics, sociaux et de santé, assurent et dispensent les soins aux personnes âgées, particulièrement à celles qui sont « en perte d'autonomie », peut être un facteur d'infantilisation de la personne et d'identification de cette dernière à sa seule incapacité, ou à la satisfaction de ses seuls besoins biologiques. De plus, les coupures dans les services publics compromettent directement la possibilité pour les personnes pauvres ou ayant des revenus modestes d'avoir accès aux soins dont elles ont besoin (texte 3 de Nancy Guberman, coll. Gisèle Bourret).

Il est important également de faire ressortir l'apport des aînées à la société, car le devoir de citoyenneté est assumé à l'heure actuelle par de très nombreuses femmes âgées (engagements bénévoles dans les organismes communautaires, proches aidantes, etc.), et il est essentiel de reconnaître explicitement ce que font ces travailleuses invisibles d'hier et d'aujourd'hui, jamais à la retraite (texte 4 de Pierrette Gratton).

Le défi que représente l'avancement en âge, dans une société qui valorise jeunesse et beauté, exige de toutes la remise en question des préjugés et images stéréotypées afin de devenir des « âgées agissantes » qui veulent influencer leur vie jusqu'à la fin (texte 5 de Diane Lesage).

Les citoyennes âgées sont plurielles et leur identité ne se résume pas à l'âge qu'elles ont. Elles sont veuves, célibataires, lesbiennes, ont des enfants ou pas, proviennent de différentes communautés culturelles ou des Premières Nations, doivent composer avec des limitations fonctionnelles, appartiennent à une classe sociale ou à un milieu socio-économique déterminé, vivent en milieu rural ou urbain, etc. Tous ces facteurs influencent leurs conditions de vie et interagissent dans leur manière de vivre leur situation d'aînée. Ainsi, les discriminations que les femmes aînées peuvent vivre en fonction de leur sexe et de leur âge sont nourries par d'autres discriminations s'exerçant en fonction de leur orientation sexuelle, de leurs incapacités ou limitations fonctionnelles, de leur origine ethnoculturelle, de leur statut de femmes autochtones, etc. Quelques textes rendent compte de ces différents aspects (texte 8 de Line Chamberland, coll. Marie-Pier Petit; texte 9 de Sylvie Pelletier; texte 10 de Maria E. Montejo; texte 11 de Henriette Nzujii Ntumba; texte 12 de Jeanne d'Arc Vollant).

Ce qui est dit précédemment montre bien que nous devons nous approprier l'ensemble des textes, parce qu'ils se complètent les uns les autres, et la numérotation que nous en avons faite plus haut n'est pas une façon de les hiérarchiser mais uniquement de les repérer.

« Vieille », ce terrible mot !

Le mot « vieille » dérange encore plusieurs d'entre nous. Il nous apparaît figé dans le temps et trop souvent synonyme de perte, d'abandon, de dégradation physique et mentale, de repliement sur soi ou de mise au rancart de la société. Mais peut-être refusons-nous aussi d'afficher les marques de l'âge? Une chose est certaine, c'est que nous avons plus ou moins intériorisé les préjugés et stéréotypes liés à « la femme vieillissante ». Nous reproduisons en quelque sorte l'âgisme ambiant dont nous sommes pourtant victimes.

Avancer en âge n'est pas une catastrophe, même si cela représente des risques et des défis par rapport aux problèmes sociaux auxquels nous sommes confrontées à tous les âges, mais qui fragilisent davantage les personnes âgées. L'avancée en âge devrait être vécue comme un mouvement qui nous rapproche de soi et des autres, qui nous incite à transmettre la richesse de notre expérience, à déployer nos forces et notre solidarité. Et comme en vieillissant, nous serons de plus en plus nombreuses, nous devons dès maintenant nous engager pour obtenir des conditions de vie qui respectent nos droits à l'égalité, à l'autonomie et à la dignité et nous permettent d'avoir une véritable place dans la société.

Parlant du grand âge, des auteurs soulignent que « certaines conséquences négatives de l'âge peuvent être retardées, inversées ou prévenues, si l'on redonne à la personne âgée, le droit de prendre des décisions et de se sentir compétente. »¹

La mise en œuvre d'un projet sur les conditions de vie des femmes âgées est une première dans la vie de la Fédération des femmes du Québec. Nous comptons sur votre implication pour le réaliser et espérons qu'il vous permettra d'envisager le vieillissement d'une façon positive et de développer des solidarités afin que cela puisse se vivre pleinement dans notre société.

Gisèle Bourret,
pour le comité de travail sur la situation des aînées.

¹ Lefrançois, Richard, "Le grand âge. Chance ou déchéance ?" dans Charpentier, Michèle et Anne Quéniart (dir.) (2007). *Pas de retraite pour l'engagement citoyen*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.68